

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 19 janvier 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jean-Michel GIRAUD (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD) et Armand ROQUIER (pouvoir donné à Valérie MARSAULT).

Absent : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Henri-Pierre BABEAU

OBJET : Candidature pour la création d'une brigade de gendarmerie au Nord de Niort.

Le Maire expose.

Le 10 janvier 2022, le Président de la République a annoncé la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie, prévues dans la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur.

Dans ce cadre, les préfets ont été chargés de lancer une concertation avec les élus locaux. Une réunion d'information a été organisée par la Préfète des Deux-Sèvres le 7 novembre 2022, pour présentation du dispositif et de l'appel à candidatures pour son déploiement.

Les communes voisines et/ou mitoyennes de Cherveux (intégrée à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre), d'Echiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire (situées au nord de la Communauté d'Agglomération du Niortais-CAN) ont très vite fait part de leur intérêt pour l'implantation d'une brigade sur leur territoire.

Pour rappel, ces 4 communes, qui dépendaient antérieurement d'une brigade située à Niort, ont été rattachées à l'occasion de la réorganisation de 2003, à la COB de Coulonges sur l'Autize et ses 2 brigades de proximité la composant (Coulonges et Champdeniers).

Dès sa mise en œuvre, les communes ont régulièrement informé la Préfecture des conséquences de cette réorganisation, en constatant le préjudice d'un éloignement de ces brigades dans les démarches de la population, dans les relations de proximité nécessaires entre élus et gendarmes, l'augmentation de la délinquance, les incivilités...

Les communes d'Echiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire et Cherveux ont engagé rapidement un travail commun, nourri d'échanges et de rencontres, en vue d'une unique candidature pour le territoire.

L'implantation d'une nouvelle brigade au Nord de Niort, représentant un bassin de vie de près de 9 000 habitants, permettrait de renforcer et garantir l'ordre et la sécurité sur nos communes. Elle permettrait également de renforcer le maillage territorial en favorisant la proximité avec les administrés.

Le Maire présente à l'assemblée le dossier.

Vu l'annonce de la création de 200 nouvelles brigades par le Président de la République en date 10 janvier 2022 ;

Vu l'absence de lien institutionnel avec les communes de Coulonges et Champdeniers ;

Vu les besoins d'intégration d'une brigade de gendarmerie sur le secteur des communes de Cherveux, Échiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire ;

Vu les différents échanges entre ces quatre communes sur la potentielle intégration d'une brigade sur le territoire ;

Le Maire demande au Conseil Municipal :

- **de donner un avis favorable pour la création d'une brigade de gendarmerie sur le territoire au Nord de Niort et de présenter le terrain situé rue du Patrouillet à Échiré, comme terrain d'accueil de la caserne et des logements.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 27 janvier 2023

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Le secrétaire de séance,
Henri-Pierre BABEAU

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : 02 FEV. 2023
Notifié ou publié le : 03 FEV. 2023